**Le contenu en CO² de l'électricité en France**

**29/03/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

Toutes les énergies émettent plus ou moins de CO2. L'évaluation des quantités générées lors de leur utilisation permet d'estimer les actions à entreprendre pour lutter contre le changement climatique.

En raison de la part importante du nucléaire et de l'hydraulique en France, l'électricité est souvent considérée comme une énergie ayant peu d'impact sur l'effet de serre. En fait, **le contenu en CO2 de l'électricité varie fortement** en fonction du mode de production (nucléaire, hydraulique, charbon, fioul?) de l'usage (éclairage, chauffage,?) et donc du moment où est utilisée l'électricité. Cette question complexe fait partie des sujets retenus dans l'accord cadre ADEME/EDF.

Les deux organismes sont arrivés à un consensus pour élaborer une méthodologie d'évaluation commune qui donne les résultats suivants pour le contenu historique (années 1998 à 2003) du kWh électrique français en fonction des usages.

|  |  |
| --- | --- |
| **Usages** | **CO2 g/kWh** |
| * Chauffage résidentiel et tertiaire | environ **180 g/kWh** |
| * Eclairage résidentiel, tertiaire, public ou industriel | environ **100 g/kWh** |
| * Cuisson, lavage et produits bruns * Usages tertiaires et industriels autres que l'éclairage | environ **60 g/kWh** |
| * Froid, eau chaude sanitaire, autres usages résidentiels, * Agriculture, transports, BTP et armées | environ **40 g/kWh** |

Ces résultats sont désormais utilisés par l'ADEME et par EDF pour rendre compte de l'impact "effet de serre" lors de l'évaluation de projets au niveau local. Ces données seront régulièrement actualisées.

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45